



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café
International Coffee Organization

PSCB 108/08 Rev. 2

18 juin 2008
Original : anglais

F

**Rapport du
Comité consultatif du secteur privé
sur la réunion du 21 mai 2008**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 21 mai 2008 sous la présidence de M.Christian Rasch Topke de l'Association nationale du café (ANACAFÉ).

Hommage à Dr Ernesto Illy

2. Le Président a rendu hommage à Dr Ernesto Illy, l'un des membres originels du CCSP, décédé le 3 février 2008. Une minute de silence a été observée.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

3. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document CCSP-106/08 Rev. 1.

Point 2 : Rapport sur la réunion du 26 septembre 2007

4. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 26 septembre 2007 qui figure dans le document CCSP-105/07.

Point 3 : Rapport du Président

5. Le Président a demandé aux membres de produire des statistiques sur le secteur privé qui ne soient pas en concurrence avec les statistiques officielles de l'Organisation mais complémentaires de celles-ci. La question sera examinée plus avant au titre du point 4. Il a suggéré que la question soit également examinée pendant la réunion du Comité des statistiques, plus tard dans la journée.

6. Le CCSP a pris note de cette demande et a noté la demande faite aux membres du CCSP de confirmer au Secrétariat les coordonnées de leurs représentants et de leurs suppléants au sein du CCSP pour 2007/08 et 2008/09, dans les formulaires prévus à cet effet.

Point 4 : Statistiques

7. Le délégué de la Fédération européenne du café (FEC) a fait un exposé sur les statistiques clés du marché européen du café, y compris les importations par type de café, les pays d'origine et les stocks de café dans les ports. Puis, le délégué d'ANACAFÉ a fait un exposé sur les statistiques du Guatemala en analysant comment les exportations de ce pays se répartissent et en illustrant la tendance marquée vers la qualité. Un ouvrage intitulé le "Livre vert" des cafés guatémaltèques a été distribué aux membres du Comité : des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat.

8. Le délégué de l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE) a noté que la valeur des statistiques réside dans leur régularité au fil des années. Il s'agit d'un souci majeur : certains pays produisent régulièrement des données auxquelles les utilisateurs peuvent se fier. Toutefois, ce n'est pas le cas de nombreux autres pays. La question s'est posée de savoir s'il existait des méthodes meilleures que d'autres pour compiler des statistiques : par exemple, la qualité du café peut-elle figurer sur les certificats d'origine ? Il ressort de la qualité des statistiques de la FEC et du Guatemala qu'un grand nombre des informations sont déjà présentes ; même si les données ne sont pas disponibles par port, des chiffres globaux peuvent-ils être recueillis ? Le délégué de la FEC a déclaré qu'il examinerait cette question.

9. Le Directeur exécutif a rappelé au Comité que l'OIC ne pouvait fournir que des données communiquées par les Membres. Toutefois, il recevra favorablement toute contribution du CCSP. Il a noté que le nouvel accord mettait l'accent sur des statistiques plus complètes et informatives. Il s'est interrogé sur la définition de café de spécialité : il ne semble pas y avoir d'accord sur une définition précise, qu'il s'agisse d'une forme de stratégie de commercialisation ou d'une différenciation réelle du café. Le CCSP pourrait jouer un rôle important à cet égard, en tant qu'organe consultatif du Conseil.

10. Le délégué de l'Association des exportateurs de café d'Indonésie (AEKI) a déclaré que l'Indonésie avait quatre sources de statistiques, deux publiques et deux privées. Les certificats d'origine demeurent la source de données la plus importante. Il souhaite soumettre les suggestions du CCSP à ses autorités de tutelle. Un autre délégué a déclaré que la question clé était de savoir si, en général, la qualité augmentait ou baissait : en d'autres termes, si l'augmentation de la production au Viet Nam et au Brésil déplaçait la production de faible qualité. Il s'est associé à l'idée que les informations des certificats d'origine sont essentielles, tout comme la nécessité de définitions communes de la qualité, des défauts et du café de spécialité.

11. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 5 : Le café et la santé

12. La Coordonnatrice de programme a fait le point du programme *Positively Coffee*. Le site web a été élargi ; le formulaire de réponse a été modifié ; les diapositives sont disponibles dans les quatre langues officielles ; le texte de la banderole est maintenant disponible sur cédérom ; et le podcast figure maintenant dans la section publique. En mars, le site a reçu plus de 20 000 visites et 23 000 en avril, dont 50% en anglais, le reste se partageant équitablement entre les trois autres langues. Les abonnements au Bulletin continuent d'augmenter, la majorité venant du commerce du café et une bonne partie des milieux universitaires et gouvernementaux. Le Programme a aidé les organisations du café de Norvège, du Cameroun et de Côte d'Ivoire, et la Coordonnatrice de programme assistera bientôt à des réunions au Danemark et à El Salvador.

13. Le délégué de la FEC a félicité la Coordonnatrice de programme pour ses travaux. Il a noté qu'en raison de changements dans la législation de l'Union européenne, une plus grande prudence était de mise dans la publication des déclarations. Le Directeur exécutif a déclaré que le Programme *Positively Coffee* avait accru la sensibilisation à la question du café et la santé : le Programme a commencé dans les pays importateurs mais il a rapidement été clair que le message s'appliquait également aux pays exportateurs. La question demeure de savoir comment financer le développement futur du Programme ; il a appelé les pays producteurs à examiner la question du financement et à voir si le Fonds spécial pourrait servir dans ce sens. Il pense que l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC) examinera la question du financement en octobre.

14. Le délégué de l'ISIC a confirmé que son association examinerait cette question en octobre. Il a souligné que cet examen ne devait pas être interprété de façon négative ; il serait personnellement surpris que l'ISIC ne poursuive pas sa participation d'une façon ou d'une autre dans la mesure où l'Institut voit l'intérêt de diffuser un message cohérent et coordonné. Plusieurs autres délégués ont apporté leur soutien au programme et ont souligné l'importance des messages positifs sur le café et la santé.

15. La Directrice de programme a ensuite fait le point de Les professions de la santé – Programme d'éducation au café. Elle s'est félicitée de la participation de trois nouveaux pays pour lesquels des programmes sont en cours de développement : Allemagne, Espagne et Portugal. Les programmes en cours et les nouveaux programmes seront examinés en janvier 2009.

16. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 6 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

17. Dr Euan Paul a fait un rapport sur l'OTA. La situation n'a pratiquement pas évolué depuis la dernière réunion. Il est essentiel de maintenir la teneur en OTA du café vert à un niveau minimum. En ce qui concerne l'acrylamide, il a noté qu'il s'agissait d'un problème de

l'industrie alimentaire et pas seulement du café. Ce problème existe depuis que l'on cuit les aliments. Une réunion d'experts mondiaux en la matière se déroule cette semaine : le danger serait que les experts fixent une teneur limite et que les législateurs la mette en application. Ce problème reste préoccupant.

18. Dr Paul a également fait le point de la situation sur le furane, problème encore plus critique que celui de l'acrylamide. Cette question sera examinée de nouveau fin 2008. Le café est le principal acteur dans l'apport du furane mais l'industrie du café n'a jamais pu mettre au point une méthode de réduction de sa teneur. Il a déclaré que le *Coffee Science Information Centre* (CoSIC) avait affiché un nouveau document sur son site web : www.cosic.org.

19. Le délégué de l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) a déclaré que trois questions posaient problème à l'heure actuelle. Premièrement, la question du diacétylène en Californie : le projet de législation a été repoussé mais pourrait resurgir. Deuxièmement, la caféine pourrait faire l'objet d'un étiquetage sur les problèmes liés à la procréation, de nouveau en Californie. Enfin, il se pose la question plus générale de la législation sur la sécurité alimentaire ; plusieurs projets de lois sont à l'étude qui pourraient avoir des implications négatives pour le café : par exemple, les importations de café dans les ports où il n'existe pas de laboratoire de la *Federal Drugs Administration* et des projets de lois pouvant avoir des implications en matière de qualité. Un grand nombre de ces projets de lois sont dénués de sens et ne bénéficieraient pas au consommateur mais pourraient se traduire par des coûts considérables pour les importateurs et l'industrie.

20. Le Comité a pris note de ces renseignements.

**Point 7 : Mise en œuvre du programme
 d'amélioration de la qualité du café (PAQ)**

21. Le Directeur exécutif a présenté le document EB-3947/08 dans lequel figure un rapport sur le PAQ. Il a déclaré que 28 pays, représentant 68% des exportations, appliquaient le Programme.

22. Le représentant de la SCAE a déclaré qu'une déclaration plus générale sur l'application de la Résolution numéro 420 devait être faite. Il est temps de revoir la question du triage du café : les prix sont remontés et le moment est opportun. Le Directeur exécutif a déclaré que rien n'était prévu sur ce sujet pour le moment : un projet au Costa Rica a été abandonné et un projet de pulvérisation se poursuit au Mexique.

23. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 8 : Accord international de 2007 sur le Café

**Point 8.1 Préparatifs de mise en œuvre de l'Accord de 2007
et**

Point 8.2 Mandat du CCSP

24. Le Directeur exécutif a référé le Comité au plan d'action stratégique et au mandat des nouveaux organes de l'OIC ainsi qu'au mandat du CCSP qui figure dans le document PSCB-107/08.

25. Le délégué de la NCA a appelé l'attention du Comité sur les observations des États-Unis sur la Règle 35 concernant la nomination du président du CCSP. De l'avis de la NCA, le Conseil nomme les membres du CCSP et le Comité doit nommer son président, comme cela est le cas actuellement. Plusieurs délégués ont souscrit à cet avis. Le Président a noté que cette proposition figurait dans le document PSCB-107/08 et il a recommandé que l'avis de maintien du statu quo du Comité soit communiqué au Conseil.

Point 9 : Réseau international sur le génome du café (ICGN)

26. Aucun rapport n'a été présenté.

Point 10 : Troisième Conférence mondiale du Café

27. Le Directeur exécutif a déclaré qu'une invitation d'accueillir la 3^e Conférence mondiale du Café avait été communiquée par le Guatemala et qu'une décision serait prise par le Conseil pendant la semaine. La conférence se tiendra vraisemblablement en septembre 2009 ou au début 2010 : pour des raisons climatiques, cette dernière date a la préférence des autorités guatémaltèques. La conférence aurait lieu à Antigua (Guatemala) en conjonction avec les réunions normales de l'OIC. Le représentant d'ANACAFÉ a fait un exposé sur le Guatemala et ses curiosités touristiques.

28. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 11 : Questions diverses

29. Le Président a déclaré que M. Sanae Yamada de l'Association du café du Japon (AJCA) prenait sa retraite et assistait à sa dernière réunion du CCSP. Il a remercié M. Yamada pour sa contribution aux travaux du Comité pendant de nombreuses années. Le Directeur exécutif et les membres du Comité ont également fait part à M. Yamada de leurs remerciements et de leurs souhaits.

30. Le Directeur exécutif a fait rapport sur l'état des discussions concernant l'industrie brésilienne du café soluble au sein de l'Organisation mondiale du Café : la situation n'avait pas évolué mais le dialogue était maintenu.

31. Le CCSP a noté que la FEC avait demandé que le nombre de ses sièges au Comité soit ramené de trois à un. Bien qu'aucune nomination officielle de remplacement n'ait encore été reçue, l'Association brésilienne de l'industrie du café (ABIC), actuellement membre suppléant du Comité, s'est déclarée intéressée par l'un des sièges vacants. Le Directeur exécutif a déclaré que le règlement du CCSP était clair : ces sièges vacants doivent être occupés par des associations de pays importateurs. Il se pose donc un obstacle juridique. Toutefois, si le Comité le juge approprié, d'autres solutions peuvent être envisagées.

32. Le représentant de la NCA a noté que son association ne faisait pas la différence entre consommateurs et producteurs mais voyait le secteur du café comme une industrie unie. Il a estimé en outre que le Canada serait une recrue de valeur pour le Comité. Le délégué de la SCAE s'est déclaré en faveur de l'ABIC et du Canada ; un siège pourrait peut-être être offert pour encourager d'autres pays non membres à adhérer à l'Organisation par exemple, un pays du Moyen-Orient. Le Directeur exécutif a déclaré qu'il avait également été contacté de façon informelle par la Russie.

33. Le Président a noté que le consensus s'était établi pour répondre positivement à la demande de l'ABIC : la manière d'informer le Conseil de cette question devra être recherchée.

34. Le délégué de la NCA a déclaré que le Loi sur l'agriculture des États-Unis comportait un programme volontaire sur le travail des enfants. Il est possible que certains détaillants suivent cette législation et pressent pour une participation obligatoire plutôt que volontaire. La NCA œuvre à cette question. Il a également confirmé que la NCA et ANACAFÉ œuvraient à un forum pour identifier les questions deux ou trois ans avant leur apparition : l'objectif est de modérer les points négatifs et de mettre en valeur les points positifs. Elles souhaitent mettre au point une stratégie en septembre 2008 et examiner ensuite la manière de mettre en œuvre cette stratégie.

35. Le fait qu'à l'avenir les réunions puissent se tenir en février pose un problème au délégué de l'Association des cafés fins d'Afrique orientale (EAFCA) : il s'agit d'une période d'activités intenses en Afrique orientale. Il a également invité les membres du Comité à assister à la réunion de l'EAFCA, du 12 au 14 février 2009.

36. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 12 : Prochaine réunion

37. Le CCSP a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à 9h30 le mercredi 24 septembre 2008.